Lundi 29 Mai 1922. — N° 62. TÉLÉPHONE 52 62me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an fr. 9.— (avec *Bulletin officiel* fr. 13.50)
ETRANGER : 18 fr. par an (avec *Bulletin* 22 fr.)
(Expédition des 3 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
***
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)
Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Nouvelles du jour

— Le Reich a envoyé une note plutôt conciliante à la commission des réparations à Paris.

— Le congrès extraordinaire de l'Union Syndicale suisse a eu lieu samedi et dimanche à Berne, sous la présidence de M. Schneeberger, conseiller national. Les propositions communistes sont rejetées. L'assemblée a voté deux résolutions demandant : la promulgation d'une loi fédérale interdisant le travail de nuit dans les boulangeries et la réglementation dans toute la Suisse, des conditions de travail pour les chômeurs occupés aux travaux de chômaege.

Autour de la Gestion

I

Discours de M. Maurice Charvoz, député, au Grand Conseil, en séance du 18 mai 1922

Monsieur de Président,
Messieurs les députés,

En remplacement de M. le député Thétaz, malade, j'ai eu l'honneur de faire partie de la Commission de gestion. Je crois avoir, avec mes collègues, travaillé sérieusement et consciencieusement. A l'unanimité, nous vous avons présenté les observations et les critiques qui ont été formulées par MM. les rapporteurs.

Mais je tiens, pour ma part, à ajouter, à ces remarques collectives, des observations et des considérations personnelles, suggérées par mes réflexions, après les séances de la Commission, ou par la connaissance de documents qui me sont parvenus après coup, et dont je ne puis vous donner qu'un faible aperçu, pour ne pas abuser de votre temps.

Tout d'abord, j'ai constaté ce fait : malgré un travail assidu et sérieux, la commission de gestion, en 8 jours, ne peut aboutir qu'à un examen tout à fait superficiel. Malgré la meilleure volonté, le temps matériel lui fait défaut pour obtenir un résultat sinon complet, du moins satisfaisant. Un monceau de documents, de volumineux dossiers sont là, il est vrai, à sa disposition. Vous êtes désorienté devant l'énormité de la besogne.

Malgré son fonctionnement en sous-commissions, la Commission ne peut procéder que par sondages dans ce fouillis de livres et de cartons bourrés de notes. Bien plus, elle reçoit trop tard les rapports des départements, rapports qui, lus à temps, pourraient être le fil d'Ariane pour la conduire dans cette sombre forêt.

En somme, telle qu'elle est, la Commission de gestion ne paraît pas pouvoir être un organe de contrôle suffisant : elle est fatalement destinée à recouvrir bien des inconnues, même des erreurs et des écarts.

Cependant, malgré toutes ces défectuosités, elle arrive quand même, par ci par là, à soulever des pans du voile qui enveloppe la réalité.

Cette réalité, pour autant qu'elle peut-être connue, qu'est-elle donc ?

Les rapporteurs, en un langage plus ou moins châtié ou plus ou moins vif, vous l'ont dit déjà ou vous l'ont laissé entrevoir au moins assez clairement. Tout en étant entièrement d'accord avec la Commission, en ce qui concerne les rapports que vous avez entendus, je tiens, pour décharger ma responsabilité — j'en ai avisé mes collègues du reste — à vous marquer un peu plus nettement ma pensée comme mes impressions de profane inexpérimenté, malgré l'avis de Térence : « veritas odium parit ».

Certes, oui, nous avons constaté de la bonne volonté, de l'ordre aussi, chez certains fonctionnaires — nous le reconnaissons à leur honneur — et de l'ordre poussé parfois jusqu'au scrupule, jusqu'à la mesquinerie même, tel ce préfet, par exemple, qui, pour une note d'une quinzaine de francs, apporta toute une documentation détaillée. Il y a vraiment, chez des employés, de la dignité, de la régularité, un esprit de stricte économie : il serait injuste de ne pas le reconnaître comme aussi de les englober dans notre critique. Nous avons entendu avec combien de plaisir encore des chefs de départements marquer énergiquement leur ferme volonté d'œuvrer au bien du pays, ou modifier leur attitude plutôt régressive de hier par une attitude plus conforme aux besoins de notre temps, l'un voulant, par exemple, bon gré mal gré tous les obstacles, transformer rapidement la plaine du Valais en un immense et riche jardin fruitier ; l'autre, après avoir eu des velléités de restreindre l'enseignement scientifique dans nos écoles supérieures, trouver son chemin de Damas, introduire l'enseignement de la zoologie dans les écoles primaires, ce dont nous le félicitons vivement.

Mais, à côté de ces faits consolants, hélas ! que de surprises désagréables ! que de notes sombres qui n'honorent pas leurs auteurs ! Combien de fois ne voit-on pas l'amour du pays se transformer en négligence et en amour de la crèche ? Je souffre, Messieurs, de devoir toucher à des sujets quelque peu écœurants. Je voudrais ne pas même causer de la peine à ceux qui se sentiraient atteints par mes observations, car je n'ai aucune intention de m'attaquer aux personnalités que je respecte. Mais comme l'a dit le poète latin :

« Amicus Plato sed magis amica veritas. »

Nous sommes ici les soldats du devoir civique : nous devons à nos concitoyens la Vérité, dussions étaler nos tares, nos plaies, nos douleurs cachées, puisqu'il le faut, pour les guérir. Toutefois, en signalant les ombres du tableau, je ne demande pas mieux que de me tromper ; mon erreur aurait au moins le mérite d'en souligner l'harmonie et la régularité.

Soulevons donc, sans rancune, sans hostilité personnelle, mais avec le sérieux qui convient, le voile qui habille si bien la réalité. Voici quelques résultats du sondage : des notes très fortes ne sont point détaillées ; d'autres n'indiquent pas leur raison d'être, telle celle-ci, par exemple : « Course au St-Bernard en auto, 270 fr. » Des débours ne sont vraiment pas exigés par les circonstances ; des voyages coûteux, utiles, je le veux bien, mais qui ne sont pas d'une extrême urgence, en ces temps de détresse, pourraient être évités ou renvoyés en des temps meilleurs, tels, par exemple, celui d'un fonctionnaire en Bavière ou celui d'un autre au Congrès pomologique de Lyon qui a coûté 592 fr. Ailleurs, on use et on abuse des courses en automobiles, des déplacements dont on enfle les notes par des frais divers dans lesquels ces Messieurs font entrer jusqu'à des cartes postales illustrées ! Ailleurs encore, il n'y a aucun contrôle sérieux ni des heures de travail, ni de l'emploi du temps, ni de la régularité des prix. Dans les mêmes catégories d'employés, pour les mêmes besognes, les prix de journée varient de 7 à 15 fr., de 13 à 22 fr., de 25 à 35 fr. par jour.

A Malévoz — autre exemple — nous trouvons, pour le prix d'estivage de 3 génissons, une note de 330 fr. ! soit 110 fr. par tête ! A ce prix-là, le propriétaire de l'herbe, dans le Val d'Illiez, ne doit certainement pas se ruiner. A Malévoz encore, un échange de deux vaches laitières a coûté, à la Caisse de l'Etat, la bagatelle de fr. 2497 ! !... Je me demande à quel prix seraient revenues ces bonnes vaches si on les avait achetées ?...

Un conférencier, employé du gouvernement, porte une note de 130 fr. pour 13 heures de conférence ; la parole de ce missionnaire laïque coûte 10 fr. l'heure ! Il serait pourtant si facile d'exiger, dans un cahier des charges, quelques conférences gratuites de chaque fonctionnaire-technicien !

Un autre qui émarge au budget pour un gros traitement et des frais de déplacement extraordinaires réclame 240 fr. pour la location de sa propre machine à écrire !... Ne tentez pas de faire appel à sa générosité envers la Patrie : vous risqueriez d'être bien reçus !

Et toutes ces notes s'entassent, s'accumulent, venant de tous côtés, gonflant le montant des dépenses de l'Etat, la grosse note à payer par la bonne princesse, la masse des contribuables.

Tout cela se fait doucement, normalement, sans protestation, sans détail ennuyeux, sans uniformité, au profit des plus adroits et des plus ardents à la curée.

C'est du laisser-aller, Messieurs ; c'est du gaspillage ; c'est du chaos !

Faut-il, pour votre édification, passer dans un autre domaine ? Comme exemple, on n'a que l'embarras du choix.

Un employé déclaré incapable par la Confédération, est recueilli et maintenu en fonction par le canton ! Un autre est casé dans un service où il ne connaît rien, alors qu'on laisse à la porte un candidat qualifié !

D'autre, à cheval sur une équivoque docile, sont fonctionnaires pour les avantages et ne le sont pas pour les inconvénients ; on peut leur appliquer les vers du poète :

Je suis oiseau, voyez mes ailes ;
Je suis souris, voyez mes pieds !

Un autre, auquel le pouvoir condescend jusqu'à lui confier l'argent pour régler directement les intéressés, reçoit d'une commission d'enquête le certificat suivant : « les justifications financières ne sont pas claires... ses actes sont pour la plupart des actes de complaisance entre parents, amis ou intéressés. »

D'autres, véritables astres errants, sont partout et nulle part. Si on ne les trouve pas dans les bureaux du gouvernement, leurs notes ne manquent pas au dossier !

Ailleurs, les membres du haut Conseil de l'Instruction publique reçoivent des honoraires équivalents aux prix des journées des cantonniers, mais inférieurs à ceux d'un simple piqueur de l'Etat !

Ailleurs encore, on jette 25 fr. à la tête du commandant de gendarmerie et des officiers... pour parader majestueusement à la Fête-Dieu, à Sion ! !

Un notaire, employé de l'Etat, auquel le règlement interdit d'autres fonctions, concurrence ses confrères moins favorisés que lui : il trouve le temps et les moyens d'écrire 156 actes notariés dans l'année !... On nous dit qu'il travaille le dimanche. Qui le sait ? Nous n'avons pu le vérifier. Il serait intéressant de savoir s'il n'utilise pas, au contraire, ses jours d'œuvre à cette besogne et s'il ne fait pas copier ses actes par une dactylographe de l'Etat ?...

Parfois encore les Chefs des départements, qui ne peuvent pas tout voir, même en ouvrant bien leurs yeux, sont forcés par des dispositions réglementaires, d'accepter des notes étranges, telle celle de 600 fr. — qu'un juge d'instruction a cru bon de mettre sur le dos du peuple — pour la recherche des meurtriers... d'un chien ! !

(A suivre).

Feuilleton du « Confédéré » 21

Au Pays du Soleil

par

MAURICE CHARVOZ

V

De Vintimille à Marseille

Rien n'est plus ennuyeux que ces longues heures d'attente dans une gare ni de plus vexant que ces formalités tracassières de la douane. Deux heures à la gare de Vintimille, temps bien long pour attendre, mais trop court pour visiter un peu convenablement les environs de cette ville que nous connaissons un peu. Les voyageurs, isolés ou par groupes, gardent leurs bagages, en tas, par terre, dans les corridors. La douane française se fait attendre. Je vais au change par curiosité.

— Combien vaut le billet suisse de cent francs ?

— Cent vingt lires !

— Pas plus, Madame ? Ne vous trompez-vous pas ?

— Non, cent vingt lires, Monsieur !

Je restais abasourdi : les journaux annonçaient que le billet suisse valait trois cents lires ce jour-là !

Je vais frapper plus loin.

— Combien le billet suisse de cent francs ?

— Cent quatre-vingt lires !

— Pas plus ?

— Non, Monsieur, je ne puis guère en donner davantage.

— Mais comment ? Voici le cours des changes : cela vaut 300 lires.

— Peut-être à la Banque... Ces sales banques gâtent notre métier ; nous ne pouvons plus vivre.

J'étais édifié sur ces honnêtes changeurs.

Comme je n'étais du reste pas en nécessité de changer mon argent et que je questionnais ces braves gens pour mon édification, je ne poursuivis pas plus loin mon enquête. Une fois de plus l'expérience était faite : dès l'entrée jusqu'à la sortie de ce beau pays, il faut être sur ses gardes, prendre des précautions pour ne pas être la proie que l'on mange, la poule que l'on déplume, la bourse que l'on vide du reste très gentiment, avec une politesse parfois charmante.

Bientôt la salle de la douane s'ouvre ; les voyageurs s'y engouffrent. Chacun s'empresse d'ouvrir ses sacs, ses paquets, ses valises. Des douaniers maussades plongent leurs mains dans les linges, fouillent le fond des sacoches, questionnent, maugréent. Comme nous n'avons rien de compromettant, un coup de craie salit nos valises qu'un gardien contrôle encore à la porte et nous voilà libres, sur le quai.

Vite nous nous installons de notre mieux dans un vagon, du côté de la mer, pour jouir du coup d'œil.

A côté de moi prend place un jeune homme, veste ouverte, cravate rouge, ceinturé de bleu. Il m'offre des cigarettes que je refuse, ne fumant pas. La conversation s'engage. Il est Italien ; mais il parle un français très pur : il est bachelier-ès-lettres ; après avoir achevé ses études à Marseille et Lyon, dit-il, il a dû faire la guerre en Italie ; il a même été créé capitaine sur un champ de bataille. Il raconte des scènes épouvantables du grand drame. Il a souffert de froid, de faim, de soif, de sommeil. Il a risqué mille fois sa vie au feu, sous les balles, au milieu des projectiles et des explosions. Il ne comprend pas qu'il soit sorti vivant de l'abominable tourmente. Il ne se rend plus exactement compte du cauchemar atroce qu'il a vécu, de ce chaos indescriptible de bruits, de boue, de sang dans lequel il a été plongé.

— Quelle impression vous reste-t-il aujourd'hui de toute cette vie de soldat de guerre ?

— Ah ! quelque chose de pénible, d'angoissant. Un sentiment indéfinissable de dégoût auquel je voudrais pouvoir échapper.

— Pensez-vous aux champs de bataille, aux morts que vous avez vus, aux hommes que vous avez tués ?

— Hélas ! oui. J'ai agi par ordre, je le sais, forcé, pour mon pays. Mais chaque soir, au moment de m'endormir surtout, je pense avec effroi aux innombrables vies que j'ai détruites ! J'ai été mitrailleur ; j'ai tiré trente six mille balles dans les rangs ennemis. je fauchais les hommes en andains ! Quand je ferme les yeux pour m'endormir, tous ces spectres se lèvent, se dressent devant moi. Je suis effrayé du mal que j'ai fait comme soldat. Le remords me torture ! Ah ! la guerre, l'affreuse guerre ! Se tuer au lieu de s'aimer !...

Visiblement, mes questions avaient secoué le jeune homme, réveille de trop douloureux souvenirs. Je détournai la conversation sur le paysage, sur le spectacle de la mer miroitant au soleil, sur les beautés de cette merveilleuse Italie, pays de l'art et de la lumière, où nous, gens du Nord et de la neige, venons chercher la douceur du climat.

— L'Italie est belle pour les étrangers qui affluent dans nos hôtels, mais pas pour nous.

— Comment pas pour vous ? Etes-vous donc insensible à ce chaud soleil, en hiver, à cette mer bleue, à ces coteaux couverts de verdure et de fleurs, alors que chez nous, par exemple, tout est froid, glacé et que les gens se calfeutrent dans leurs appartements ?

— Mais tout n'est pas là. La vie est chère ici ; le travail manque à beaucoup ; les impôts sont très lourds. La terre et les capitaux sont accaparés par les classes riches. Le peuple est trop souvent à la merci des événements, parfois victime des suggestions de la misère... Vous voyez la beauté du pays ; mais nous, nous en sentons tous les inconvénients. Tous ceux qui peuvent s'en aller, s'en vont : l'émigration est très grande ; vous rencontrez des ouvriers italiens dans le monde entier ,occupés partout aux plus rudes besognes. Et le peuple qui doit rester au pays est mécontent, agité, travaillé par des théories plus ou moins subversives, symptôme caractéristique de son malaise économique et social...

(A suivre).

Pro Patria

Que l'on choisisse à l'avenir plus judicieusement les serviteurs de l'Etat, que l'on s'inspire en les désignant, surtout si le poste à leur confier est important, exclusivement de considérations de capacité et de moralité. Nulle autre préoccupation ne saurait prévaloir.

Ainsi seraient évités de pénibles débats, une effervescence irritante de l'opinion publique et de fâcheuses accusations qui, tout en visant les fonctionnaires subalternes, atteignent fatalement leurs chefs. Il y va de la dignité et de l'honneur du Valais.

(Extrait du discours de M. Maurice Delacoste, président de la Commission des Constructions et travaux de chômage, au Grand Conseil, séance du 16 mai 1922).

VALAIS

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat prend acte que le Conseil fédéral a mis les travaux d'irrigation par pompage, à Chamoson, au bénéfice d'une subvention de 25 % jusqu'au maximum de 55,000 fr. et ceux de défense contre les avalanches, à Faldum, au bénéfice d'une subvention de 60 % pour les frais de reboisement et de 50 % pour les autres travaux, jusqu'à concurrence de fr. 61,320.

— Il porte un arrêté fixant au 11 juin prochain la votation populaire sur la loi du 11 novembre 1921 sur la chasse et la protection des oiseaux, modifiant la loi du 27 octobre 1906.

— Il autorise la commune de Granges à fixer à sept mois la durée des cours scolaires. La même autorisation est accordée à la commune de Randogne pour les écoles de Montana-Vermala.

— Examinant la requête de la fédération valaisanne des producteurs de lait qui sollicite l'interdiction de la vente du lait dans les épiceries, le Conseil d'Etat, voulant atténuer, dans la mesure du possible, les effets de la crise laitière actuelle, décide :

1. de faire inspecter immédiatement, par le service des denrées alimentaires, les locaux qui sont affectés en ce moment à la vente du lait, dans le but de s'assurer qu'ils répondent aux conditions exigées par l'Ordonnance fédérale du 3 mai 1914 concernant le commerce des denrées alimentaires ;

2. d'inviter les administrations communales à veiller à la stricte observation des dispositions des articles 4 et 19 de l'Ordonnance précitée.

— Il est accordé, ensuite d'examens satisfaisants :

1. le diplôme d'avocat à MM. André Germanier, à Granges, et Gustave Tabin, à Sierre ;

2. le diplôme de notaire à M. Joseph Ritz, à Bitsch.

—Le Conseil d'Etat approuve le texte d'un arrangement pour un secours entre la Confédération et le canton du Valais, d'une part, et la Compagnie du chemin de fer de la Furka, d'autre part, en vue de maintenir l'exploitation de ce chemin de fer au sens des dispositions de l'arrêté fédéral concernant le secours aux entreprises de transport en souffrance, du 18 décembre 1918.

— Il nomme :

M. Pierre Barman, à Monthey, membre du Conseil de l'Instruction publique, et M. l'avocat Isaac Mariéthod, de Salins, teneur du registre du commerce de l'arrondissement central et préposé à l'Office des poursuites et faillites du district de Sion.

CLUB ALPIN. — L'assemblée extraordinaire de la section Monte-Rosa avait réuni hier dimanche à Champéry, plus de 100 participants venus de Brigue, Sierre, Sion, Martigny, St-Maurice et Monthey.

Le matin, à 11 h., avait lieu la bénédiction du fanion du Groupe de Monthey. L'Harmonie de Monthey avait obligeamment prêté son concours à l'occasion de cette petite solennité. Le Groupe de Martigny, qui remplissait les fonctions de marraine, avait offert en cadeau à sa filleule, une belle chane avec inscription.

Un train spécial amena tout le monde à Champéry. Beaucoup de clubistes, qui pour la première fois entraient dans le Val d'Illiez, ne cessèrent d'admirer cette si belle et si riche vallée, la plus plantureuse du Valais.

Après un excellent repas au Grand Hôtel de la Dent du Midi, la séance s'est ouverte avec le seul tractandum : Fête centrale à Zermatt. L'assemblée donna, après quelques explications et propositions, pleins pouvoirs au Comité de la section pour assurer l'organisation de la fête. La carte de fête a été fixée à 50 fr. Elle comprendra, outre le logement de deux jours et les repas dans les Hôtels, le parcours aller et retour Viège-Gornergrat.

Après l'assemblée, on alla faire un tour dans la jolie station avant l'heure du train qui nous ramena trop tôt dans la plaine. En descendant, la chane s'échappa sur la ligne et on dut aller la chercher au triple galop. Quels étourdis, ces Montheysans !

Belle journée pour la Section Monte-Rosa du Club alpin suisse.

Pour les petits Français des régions dévastées. — (Comm.). — Les enfants des régions dévastées de la France, ayant bénéficié d'un séjour en Suisse, sont encore très peu nombreux : à peine plus de 2000, alors que les Autrichiens, Allemands, etc. ont certainement dépassé 50,000. Pourtant les petits Français ont beaucoup de peine à se développer normalement au milieu des ruines, dans des logements primitifs et provisoires, tout cela après les privations de la guerre et de l'occupation.

La bonté suisse en faveur des enfants n'est pas épuisée, et le geste humanitaire consenti si largement pour les uns se répétera sans doute pour les autres.

Le Comité suisse pour les Régions dévastées de la France qui hospitalise en Suisse les enfants choisis par les infirmières-visiteuses du Comité américain, dans l'Aisne, fait un pressant appel aux familles qui voudraient bien accueillir un de ces enfants à leur foyer. **Les inscriptions pour les convois de juin et de juillet seront reçus avec gratitude au siège du Comité : rue Jean Jaquet 77, à Genève.**

L'été est pénible en régions dévastées, privées d'arbres ; les baraquements sont surchauffés ; les enfants souffrent. Ceux qui s'en vont à la campagne pour les vacances ne trouveraient-ils pas près d'eux la petite place nécessaire à procurer santé et bonheur à un enfant ?

Le Comité suisse pour les Régions dévastées reçoit aussi avec reconnaissance des dons d'argent permettant de placer des enfants en pension : Compte de chèques postaux I. 2163. Les dons de vêtements et de chaussures sont également très appréciés.

BAGNES. — Un village menacé. — On nous écrit de Bagnes :

La rupture du bisse du Levron dans la montagne du Vatzeret, signalée dans le dernier numéro du « Confédéré », a occasionné des dégâts très importants dans les mayens au-dessus de Médières et surtout dans les prairies qui entourent ce village. Ses habitants furent réveillés en sursaut vers minuit, dans la nuit de jeudi à vendredi, par le bruit formidable causé par un furieux torrent qui entraînait des quantités de pierres et de boue et qui se précipitait avec fureur parmi les habitations, envahissant les caves et les étables, dévalant même de gros troncs d'arbres. Dans l'obscurité, il était très difficile de se rendre compte de la cause et de l'étendue du danger. Les habitants du village voisin de Verbier furent appelés au secours et organisèrent avec ceux de Médières les premiers travaux défensifs. Ce ne fut que le jour venu que l'on put constater l'importance du désastre — le mot n'est pas trop fort — et de l'imminence du danger toujours suspendu sur les habitations mêmes de Médières. En effet, l'eau amenée par le canal du Levron descendait toujours, et traversait le terrain très marécageux de la forêt du Darbay (ou Darblay). L'on pouvait même craindre un éboulement de la dite forêt, ce qui alors aurait provoqué une véritable catastrophe. Un travail plus qu'urgent s'imposait, il s'agissait d'ouvrir le bisse du Levron sur une longueur de plusieurs centaines de mètres, dans une épaisseur de deux mètres de neige encore dure, à 2200 mètres d'altitude, afin que les eaux pussent s'écouler dans leur bassin naturel du Vatzeret. On sonna le tocsin à Chable, et la plupart des hommes valides des villages de Chable, Villette, Cotterg et Montagnier partirent immédiatement porter secours à leurs combourgeois de Médières. Grâce à cette affluence de bonnes volontés, la tranchée fut ouverte dans l'après-midi de vendredi et le danger le plus grand fut écarté. Néanmoins, aussi longtemps que la neige n'aura pas complètement disparu en dessous du bisse, la sécurité ne pourra être complète, vu l'étendue de la zone marécageuse qui s'étend entre les mayens de la Tintaz et de Clambin. Il est vraiment malheureux qu'en cette année de crise un malheur aussi grave soit venu atteindre un grand nombre de familles de braves paysans. Espérons que les pouvoirs publics feront tout ce qui est possible pour atténuer, autant que faire se peut, les effets désastreux de cette inondation.

Mont....

— Médières est bâti à 1287 mètres d'altitude dans un évasement de la colline causé par un éboulement ancien dont la rupture est encore très visible au-dessus du village. Le sommet du cône formé par ce mouvement de terrain, sur lequel est bâti le village, est un terrain mouvant et marécageux qui a déjà donné lieu à des alertes en périodes diluviennes.

Société d'Histoire du Valais romand. — Ainsi qu'on l'avait décidé à Vérossaz, à l'assemblée d'automne qui coïncida avec l'inauguration du monument Mario*** le 23 octobre 1921, la prochaine réunion a été fixée à Sierre. Elle aura lieu le dimanche 18 juin dans le chef-lieu de la contrée du Soleil. Le programme de la journée sera communiqué prochainement à la presse. MM. les membres et amis de la Société qui auraient des candidats à présenter ou des communications à faire sont priés d'en aviser le président de la Société, M. Bertrand, pharmacien à Chexbres (Vaud), ou le secrétaire, M. Gabbud, rédacteur à Martigny-Ville.

Trac...à...Sierre

(Revue-bouffe en deux actes)

Nous avons passé une belle après-midi dominicale à Sierre, le 28 mai, dans la spacieuse Halle de Gymnastique aux artistiques décors. Nous ne pouvions faire mieux que de répondre affirmativement à la gracieuse invitation des principaux organisateurs des représentations données en faveur de l'Hôpital du district, MM. Mariéthod et Mautref. Nous nous en félicitons et nous sommes revenu de Sierre charmé du bon accueil qui nous a été fait dans la cité du Soleil. Les magistrats municipaux, copieusement « tracassés » dans la revue pour leur manie à fabriquer des impôts, ont bon caractère. Ils ont accepté la critique très philosophiquement et prennent leur parti de la malignité publique qui a trouvé un écho exagéré dans la bouche du compère et de la commère. Comme Mazarin, les édiles de Sierre doivent se dire : « S'ils cantent la canzonetta, ils pagaront ».

Après St-Maurice (« St-Maurice sport'e bien », représentée en avril dernier), Sierre a voulu avoir aussi sa revue qui a réussi à merveille dans ses trois représentations des 25, 27 et 28 mai. Ce genre, très goûté dans les villes par la foule frondeuse portée à la satire et au persiflage, est une innovation dans notre canton, où l'on ne connaissait guère jusqu'ici, dans ce domaine récréatif, que les cortèges allégoriques et burlesques — de goût plus ou moins passable — des jours de carnaval.

Ces premiers essais de revues locales méritent d'être notés dans les modestes annales de la vie intellectuelle du Valais.

C'est à M. l'avocat Isaac Mariéthod que nous devons la création de cette revue sierroise qui touche à toutes les particularités de la vie locale. L'auteur a prouvé, de la façon la plus concluante, qu'il connaissait bien les côtés intimes et pittoresques de la vie sierroise, les préoccupations des habitants de la cité et de Glarey.

Tour à tour le spectateur a vu défiler : la commère, à la langue bien pendue, Madame Ploum, la gracieuse Cie S. M. V., l'ingénue Anniviarde, l'habile Orchestre de Sierre (rôles féminins) ; puis le compère, colporteur des nouvelles les plus fâcheuses (Nous ne connaissions pas ce travers chez notre ami P. !), le professeur de danse, le vigneron, l'interné amoureux de l'Anniviarde ,le conseiller (qui n'est pas peu fier d'avoir fait partie de la délégation de Gênes, mais qui est d'une poltronnerie cocasse quand il s'agit de marcher contre les Soviets installés à... Niouc), le baigneur de Géronde, habillé comme un preux du moyen âge, pour ne pas effaroucher les yeux pudiques d'un ci-devant correspondant de la « Gazette du Valais » (encore une gifle à cette malheureuse !), l'apache sierrois, le pensionnaire de Bellevue, enfin Isidore de Glarey, en tout quatorze personnages, lesquels ont résumé tous les aspects de la vie sierroise quotidienne.

Il y avait bien sujet d'avoir du trac à Sierre dès le début. Tout s'en mêlait : La fièvre aphteuse, les fumées de Chippis, si pernicieuses au bétail, les désinfections, la vie horriblement chère, les impôts exagérés et maudits par les femmes souhaitant le droit de vote pour mettre ordre à tout cela, les hiboux de la maison d'école, les eaux de Mollens, qui versent du côté de Berne, le Conseil général, etc., etc., autant de graves sujets d'inquiétude et de récriminations !

Les acteurs furent à la hauteur de leurs rôles difficiles. L'orchestre de 20 exécutants a contribué pour sa large part au succès de la pièce. Son directeur M. Mautref a bien mérité des Sierrois pour la part active qu'il a prise à cet original travail d'adaptation. Saluons aussi avec reconnaissance la précieuse collaboration de Mme Duruz-Paris, cantatrice, qui a tenu un rôle capital dans la représentation. Enfin, à tous nos compliments en nous demandant : à qui le tour maintenant de la prochaine revue valaisanne ?

Les décors nouveaux sont de M. Edmond Bille, est-il nécessaire de le dire ?

RAVOIRE. — Les Ravoirands. — Ravoire compte 72 ménages et 390 habitants. Cinq couples ont célébré leurs noces d'or. Ce sont : Daniel Pierroz et Virginie Giroud, Maurice Moret et Mélanie Moret, Eloi Giroud et Joséphine Pillet, Maurice Petoud et Philippine Rouiller, François Pierroz et Alexandrine Giroud.

25 personnes de Ravoire sont âgées de plus de 70 ans. La famille Auguste Moret se composait de 14 enfants. Dix sont vivants, 6 garçons et 4 filles. Le plus jeune, M. le juge Jean-Pierre Moret, est né en 1871.

D'après les données qu'on nous communique, le chaud coteau de Ravoire paraît être le site propice pour les mariages heureux, la longévité et les nombreuses familles. Le soleil est source de vie.

SAXON. — Noyade. — Vendredi après-midi, une enfant de 2 ans et demi, fille de M. Magistini, s'est noyée daus le canal qui longe la route cantonale. La petite fille jouait près de sa mère occupée au jardin lorsqu'elle disparut sans un cri. Toutes les recherches faites dans ce canal et dans celui de la plaine sont restées sans résultat. La famille éplorée désespère de retrouver le corps.

ZERMATT. — La première du Cervin. — La première ascension du Cervin faite cette année a été entreprise samedi matin 27 mai, par Mlle Elvire Perren, accompagnée des guides Oscar Julen et Hermann Perren fils. Les grimpeurs ont atteint le sommet du Cervin à 13 h.

NENDAZ. — Affaires communales. — Dimanche 21 mai, l'assemblée primaire de Nendaz, a ratifié le convenu passé entre la commune et M. l'ancien caissier municipal Etienne Fournier. Cette ratification met le point final à une question pendante depuis plusieurs années. Le parti libéral était unanimement favorable à cet arrangement voté à une petite majorité.

ST-MAURICE. — Mortel accident. — (Corr). — Dimanche a été ensevelie au milieu d'un très grand concours de population, Mme Avanthey-Roch, morte à la suite d'un terrible accident qui a jeté la consternation dans la population de St-Maurice.

Atteinte vendredi dans la matinée par un cheval emballé, à la rue St-Christophe, Mme Avanthey fut tuée sur le coup.

Epouse et mère modèle, l'infortunée Mme Avanthey jouissait de l'estime et de la sympathie générale.

A son mari et à ses enfants, jetés si brusquement dans un deuil cruel, nous présentons l'expression de nos vives condoléances.

ARBAZ. — Chanteurs du Valais central. — La fête annuelle des Chanteurs du Valais central a eu lieu le 25 mai jour de l'Ascension, à Arbaz, où la société locale « l'Echo des Alpes » fit les honneurs de la réception. Parmi les discours prononcés, il faut signaler ceux de MM. de Chastonay, conseiller d'Etat et colonel Ribordy, préfet de Sion.

Si l'on en croit une rumeur parvenue jusqu'à nous, à la fin de la fête bien commencée, des propos aigres-doux ont été échangés entre frères ennemis du parti conservateur. Certains esprits chagrins avaient cru bon de mélanger le vinaigre de la politique aux suaves harmonies du chant.

LE CONCOURS DE LUTRY

Le format de notre journal, encombré par nos petites misères cantonales, nous a empêché de nous occuper de nos chers Confédérés vaudois et cependant il se passait chez eux une manifestation musicale qui méritait d'être relevée.

Au concours de Lutry, une société, une société de musique sœur des nôtres, parce qu'elle a toujours pris part à nos festivals : l'« Union Instrumentale » de Bex, a remporté une triple victoire.

Elle s'est fait attribuer une première couronne de laurier au concours à vue par 38 points sur 40. A l'exécution également, une première couronne de laurier, par 76 points sur 80.

M. Hector Lecomte, bien connu en Valais, où il dirige de nombreuses sociétés, notamment l'Harmonie de Monthey, obtint le premier prix de direction.

Les appréciations de nombreux journaux sont des plus élogieuses à l'adresse de nos amis de Bex. Nous mentionnons entre autres celle de la « Tribune de Genève » qui signale « la perfection étonnante de l'exécution et surtout les résultats du concours à vue qui ont émerveillé les membres du jury ».

De son côté, la « Gazette de Lausanne » classe « la Société de Bex en tout premier rang par le choix, l'interprétation et l'exécution des morceaux ».

Il est inutile d'ajouter que nos amis de Bex ont réservé une magnifique réception à leurs musiciens. Leurs voisins de Monthey n'ont pas manqué de s'y joindre et M. Ortelli, président de l'Harmonie de Monthey, leur a exprimé, au nom de sa société, combien était grande sa satisfaction de voir l'« Instrumentale de Bex » à l'honneur.

Il nous est particulièrement agréable de voir M. Lecomte sortir comme premier prix de direction dans une fête cantonale vaudoise.

Une fois de plus, il s'est affirmé.

Chronique sédunoise

Sages-femmes

(Comm.). — La commune de Sion désire renforcer le corps des sages-femmes pratiquant actuellement sur son territoire. Dans ce but, l'Administration communale prie les dames et les demoiselles qui seraient disposées à suivre un cours d'élèves sages-femmes de bien vouloir se faire inscrire pour le 8 juin prochain au plus tard, au Bureau communal, qui donne tous les renseignements utiles.

MARTIGNY

Pluie de soufre ?

Vendredi soir, on a eu une petite pluie d'orage. Le lendemain matin, on pouvait remarquer dans les rigoles, où l'eau avait circulé entre rues et trottoirs, et au rebord des flaques à peine séchées, des traces jaunes qu'on croit être du soufre. A-t-on eu à faire à une pluie de soufre, phénomène qui, si nous ne faisons erreur, a été signalé quelquefois pour d'autres régions ?

Un Orchestre à Martigny

Dans une réunion tenue à l'Hôtel Kluser, le samedi 27 mai courant, s'est formé, sous le nom de « Cercle symphonique », (directeur : M. le professeur G. Tasset), une société groupant 25 membres.

Son Comité a été constitué comme suit : Président, M. Pasquier, architecte ; secrétaire, M. Delaloye ; caissier, M. G. Lovey.

Toutes les personnes (dames et messieurs) jouant d'un instrument à cordes, désirant faire partie de la Société sont priés de s'adresser à M. Tasset, Hôtel Kluser.

Arboriculture

Nos abricotiers

On nous écrit :

La température basse et les brusques retours de froid dont nous avons été gratifiés ce printemps ont provoqué indirectement un développement extraordinaire de la maladie des abricotiers appelée « monilia », du nom du champignon qui en est la cause directe.

Ce champignon qui se propage dans les fleurs et dans l'écorce des jeunes branches est favorisé dans son développement par les retours de froid qui interrompent immédiatement l'afflux de la sève et mettent l'arbre hors d'état de résister au parasite.

Cette maladie a causé d'énormes ravages cette année dans nos plantations d'abricotiers, ceux-ci présentent en certains endroits un aspect tel qu'on dirait que le feu y aurait passé. Une bonne partie des arbres ont de grandes branches qui dépérissent, cependant à la base de celles-ci de petites pousses surgissent. Or, si l'on veut donner aux arbres ainsi atteints la possibilité de se reformer par ces petites pousses, il est indispensable de supprimer dès maintenant les branches malades, en les rabattant jusque sur la partie saine. Cette opération provoquera chez les sujets mois fortement atteints une poussée vigoureuse des yeux de la base et permettra de reconstituer la charpente.

En outre, en pratiquant la taille des brindilles malades, on éloignera des foyers d'infection préjudiciables à la santé de l'arbre.

N'oublions pas que l'abricotier est un arbre délicat et que tous les soins possibles sont indiqués pour le maintenir sain et le faire produire ses fruits délicieux.

Jos. SPAHR.

En Suisse

Le taureau homicide

Mardi matin, M. Paul Deschenaux, de l'auberge d'Echarlens (Fribourg), accompagné d'un de ses fils, conduisait un taureau à Bulle. A la bifurcation de la route cantonale, près du bureau de la poste, le taureau voulut s'échapper. En le retenant, M. Deschenaux lui arracha des naseaux la boucle de fer qui servait à le maîtriser. Devenu furieux, le taureau, qui était de grande taille (il pesait 1000 kg.), se jeta sur son conducteur, le renversa et le tint sous ses genoux en lui labourant le corps à coups de cornes. Quand on réussit à dégager M. Deschenaux, il était dans un triste état et le lendemain matin, il succomba.

M. Deschenaux était âgé d'une cinquantaine d'années.

La mort aux champs

Près de Neueneck (Berne), quatre chevaux attelés à une charrue et qui appartenaient à l'agriculteur Schmid, se sont emballés. L'attelage, dans sa course, a entraîné le domestique Samuel Köchli, âgé de 65 ans, lequel a été pris sous la charrue. Le soc de celle-ci lui perfora les poumons si profondément que le malheureux ne tarda pas à succomber.

Congrès radical vaudois

Le congrès radical vaudois du 28 mai à Lausanne était fort de 400 participants. M. le conseiller national Gaudard, de Vevey, présidait. M. Norbert Bosset, député d'Avenches, et ci-devant président du Grand Conseil, a été désigné comme candidat au Conseil d'Etat, en remplacement de M. Adrien Thélin, par 253 voix contre 111 à M. le conseiller national Chamorel, de Gryon. L'élection se fera le 11 juin, le jour de la votation sur les initiatives fédérales que le Congrès radical propose de rejeter.

Accident d'aviation

Samedi, vers 8 heures, un des trois avions militaires venus de Thoune, le dimanche précédent, faisant un exercice, capota et tomba au milieu des arbres, dans le ravin de l'Aubonne, le moteur se fichant en terre et la queue dressée en l'air.

L'observateur, le premier-lieutenant Graf, de Glovelier, 30 ans, a les deux jambes brisées; le pilote, un nommé Lang, de Brugg, 27 ans, a de multiples contusions dont on ignore encore la gravité. Les deux blessés ont été transportés à l'Hôpital cantonal.

Vendredi déjà, en atterrissant, un des avions toucha de l'aile et fut mis momentanément hors d'usage.

L'état du premier-lieutenant Graf est grave.

Avril glacial, mai torride

Il n'y a pas si longtemps, on grelottait. Maintenant, nous cuisons et déjà on commence à signaler des insolations.

Le thermomètre atteint chaque jour 33 ou 34 degrés, dit le « Courrier des Alpes vaudoises », à Bex.

Il faut remonter à l'année 1806 pour retrouver au mois de mai une température semblable. Les observations prises à l'Observatoire de Paris jusqu'en 1872, puis à Montsouris et à Saint-Maur n'enregistrent que 33,3° en mai 1841.

C'est un record pour 1922, mais un chaud record.

Un nouveau traitement de la tuberculose

On nous écrit de Lausanne :

A la dernière réunion de l'Association suisse contre la Tuberculose, le Dr Pierre Hulliger de Neuchâtel a fait une communication au sujet de son nouveau traitement de la Tuberculose par Chimiothérapie.

Le Dr Hulliger a présenté une série de Tuberculeux guéris depuis deux, trois et quatre ans. Le traitement consiste en injections sous-cutanées de combinaisons de sels métalliques : sels de cuivre de mercure, de manganèse, d'argent, d'étain et d'arsenic.

Frappé du grand nombre de tuberculeux pulmonaires qui, après un séjour à l'altitude, rechutent quelques mois déjà après être revenus à la plaine, le Dr Hulliger a analysé les effets produits par l'altitude sur l'organisme humain, et il a cherché à provoquer ces mêmes effets sur ses malades en plaine. En résumé, le Dr Hulliger s'est efforcé d'injecter à ses malades « De l'altitude en plaine ». Pour atteindre ce but, il fallait premièrement augmenter les oxydations dans l'organisme et deuxièmement, améliorer la circulation cardio-vasciculaire.

Quant aux tuberculoses chirurgicales ou tuberculoses osseuses) le Dr Hulliger s'est appliqué à suppléer à l'effet de notre trop pâle soleil de plaine par l'injection aux malades de sels métalliques nocifs pour le bacille tuberculeux dans l'organisme. Les cas de tuberculoses chirurgicales présentés ont été guéris dans un laps de temps aussi rapide qu'avec l'Héliothérapie à l'altitude.

« La Suisse »

Société d'assurances sur la Vie, contre les Accidents et la Responsabilité civile

Les résultats de l'exercice 1921 sont très satisfaisants pour cette Société dont la situation financière se présente dans les meilleures conditions.

Le compte de profits et pertes et le bilan ont été établis comme les années précédentes, en estimant tout l'effectif social sur la base des cours et des changes réels du mois de décembre sans faire en aucune façon usage de l'arrêté du Conseil fédéral du 26 décembre 1919 concernant les conséquences de dépréciation de change pour les Sociétés anonymes.

Le portefeuille d'assurances comportait au 31 décembre 1921 19,281 contrats d'assurances sur la Vie, pour fr. 126,579,444 ; 573 contrats de rente avec fr. 348,256 de rentes en cours ; 18,125 contrats d'asurances contre les accidents et la responsabilité civile, soit au total 37,979 polices.

La totalité des réserves mathématiques des assurances suisses sont placées en Suisse en monnaie suisse.

Les sommes payées par la Société à ses assurés pendant l'exercice se sont élevées à fr. 2,884,721.

Après prélèvement d'une somme de fr. 5000 destinée à des œuvres de bienfaisance et de fr. 12,500 versés à la Caisse de retraite du personnel, l'excédent des recettes brutes s'est élevé pour l'exercice écoulé à fr. 643,486.27, dont fr. 420,000 ont été versés au fonds de répartition des assurés.

Renseignements sans frais par M. Albert Roulet, agent général, à Sion.

Assurance contre la grêle

L'année 1921 a été très onéreuse pour la Société suisse d'assurance contre la grêle. Elle a enregistré, en effet, 13,548 sinistres pour lesquels elle a eu à payer près de 4 millions d'indemnité (3,986,605.20) somme maximum versée en une seule année. Les assurances conclues ont été au nombre de 85,090 (79 pour le Valais) et représentant un capital de fr. 189,954,100 (140,740 pour le Valais). Le montant des primes s'est élevé à 2,788,351.40 francs (7044 pour le Valais). La journée la plus désastreuse fut celle du 28 juin qui coûta à lea Société fr. 652,561.10, ayant provoqué 2062 cas de dommages.

Le Valais est représenté dans la Société par M. Bressoud, député, à Vionnaz.

L'oiseau blessé

L'avion du premier-lieutenant Mittelholzer, resté sur la montagne depuis le jour où l'aviateur avait été contraint d'atterrir près des Rieseten-Hörner (Glaris), pendant une tempête de neige, a été descendu le jour de l'Ascension, sur l'ordre du Conseil municipal de Matt. L'appareil était fortement endommagé. Il a été réduit dans le magasin communal.

Congrès de journalistes

Les 27 et 28 mai a eu lieu à Lugano le Congrès annuel de l'Association de la Presse suisse.

Dimanche, les journalistes vaudois organisés étaient réunis à Romainmôtier ; ils ont remplacé à la présidence M. Charles Burnier, par M. Maxime Reymond, pour la période 1922-1924.

La population de St-Gall

La population de la ville de St-Gall a diminué en 1921 de 1519 personnes et s'élevait à la fin de la dite année à 68,010. Le nombre des habitants de nationalité suisse a diminué de 193 et celui des étrangers de 1326.

L'explosion de Thoune

Vendredi soir, à 19 h. 50, une formidable explosion s'est produite au dépôt de munitions de Lerchenfeld, près de Thoune. Il y a deux morts : des garçons qui jouaient dans les environs du dépôt, et plus de 40 blessés.

Les raisons de la catastrophe sont encore ignorées. L'explosion s'est produite dans le dépôt qui se trouve à environ 150 m. à l'est de la ville. On estime à plusieurs milliers de kilos la quantité de poudre qui a fait explosion.

Le dépôt, qui était entouré d'un mur de deux mètres, a complètement disparu, et l'on ne voit à sa place qu'un entonnoir d'environ 20 mètres de diamètre. Touts les installations environnantes pour les tirs d'essais sont également entièrement détruites. De groses pierres ont été projetées à plus de 300 mètres de distance.

Les deux garçons tués, Burkhardt et Ankenen, étaient âgés de dix et quatorze ans ; ils jouaient à plusieurs centaines de mètres du dépôt lorsque l'explosion se produisit. Leurs corps ont été affreusement déchiquetés.

Des centaines de vitres ont été brisées à Thoune même, par suite de la formidable pression d'air. Les maisons de la ville ont été ébranlées comme par un tremblement de terre. Des fils télégraphiques et téléphoniques ont été arrachés.

A Oberhofen et à Spiez même, des fenêtres montrent des carreaux cassés. Le bruit de l'explosion a été perçu jusqu'à Zurich.

C'est le dépôt de poudre et des cartouches d'infanterie, situé près de l'ancienne douane, et qui dépend non de la place, mais de la fabrique de munitions, qui a sauté. Toutes les maisons du quartier ont été endommagées ; des murs de pierre ont été démolis. Le toit du manège de la Régie fédérale a été emporté.

L'accès des lieux du sinistre a été interdit et un service d'ordre organisé par le service de place.

Jusqu'à présent les causes du désastre n'ont pu encore être déterminées.

Nouvelles de l'Etranger

L'explosion de Vienne

Les pompiers venus de Vienne ont réussi à préserver notamment le magasin de nitroglycérine, où se trouvaient 15,000 kilos de ce produit. Il n'y a, pour ainsi dire, aucune maison qui soit demeurée intacte à Blumau même. La petite agglomération de Neurichhof, composée d'une quarantaine de maisons ouvrières, s'est trouvée complètement rasée. On ne connaît pas encore le nombre exact des victimes.

Le tour du monde en avion

L'avion de Mac Millan, qui entreprend un voyage autour du monde, ayant à bord le colonel Broome et le captaine Blacke, est parti samedi matin du Bourget à 10 h. 45 dans la direction de Rome.

Çà et là

— On annonce la mort de M. Ernest Solvay, de Bruxelles, le grand industriel qui possède les plus importantes usines pour la fabrication de la soude en Europe.

— M. Le Hérissé, l'ancien député boulangiste, vient de mourir. Elu député de Rennes, en 1886, il joua un rôle actif lors du mouvement boulangiste, et fut directeur du journal « la Cocarde ». Il n'avait pas cessé de siéger à la Chambre quand, en 1913, il fut élu sénateur ; mais il échoua aux élections sénatoriales de 1920.

— On a noté cette semaine, à Paris, le record de la chaleur en mai. Depuis un demi-siècle, le thermomètre, à pareille époque, n'avait pas dépassé 32,5°. Et on a enregistré, mercredi, 34° à l'ombre. C'est à la persistance des vents du sud-est que doit être attribuée cette température anormale, d'autant plus bizarre qu'elle a succédé à un début de mois froid et pluvieux. Le 2 mai, la température moyenne de la journée n'était, en effet, que de 6,6°. Et le 13, elle ne dépassait pas 7,7°.

— Le vapeur russe « Carl Marx » a déchargé vendredi une cargaison de 2700 tonnes de bois de charpente.

C'est la première fois qu'arrive de Russie un bâtiment portant pavillon soviétique.

Chronique sportive

FOOTBALL.

Un grand match

Nous avons le plaisir et l'honneur d'annoncer à la population valaisanne un grand match de football qui aura lieu à Martigny, dimanche 4 juin.

Notre équipe cantonale s'y mesurera avec la brillante première du F. C. Genève, club de série A suisse, dans une partie qui promet d'être des plus intéressantes.

Nous faisons appel pour cette circonstance non seulement à la population de Martigny et des environs, mais à toute la population du canton, car c'est la première fois qu'on aura l'occasion d'assister dans notre pays à une aussi belle partie de football.

Le programme de la journée et la composition des équipes seront donnés ultérieurement.

On demande à acheter une

Chèvre

d'écurie, bonne laitière, blanche, sans cornes, ayant eu cabri en avril-mai. Faire offres au bureau du journal.

PERDU

On a perdu de la gare de Vernayaz à la rue des Ecoles Martigny une petite **montre de dame**, argent et fleurs bleues sur la boîte. La rapporter contre bonne récompense à la gare de Vernayaz.

On demande

pour le Grand Hôtel du Mont-Blanc à Martigny-Ville

1 jeune fille comme femme de chambre
1 sommelière de salle
1 jeune homme comme portier

Adresser les offres à l'Hôtel Kluser & Poste, Martigny-Ville.

Café-Restaurant de l'Hôtel Kluser & Poste

Dès aujourd'hui

SPÉCIALITÉS DE

Bières { **Brune** / **Blonde**

Demandez aussi les rafraichissements à la

GLACE

Si vous souffrez des pieds comme un damné !...

Vos pieds enflés, meurtris, endoloris, seront promptement soulagés par de simples bains saltratés.

Il suffit de dissoudre une petite poignée de Saltrates dans une cuvette d'eau chaude et de se tremper les pieds pendant une dizaine de min. dans cette eau rendue médicinale et légèrement oxygénée. Quand les pieds sont échauffés et endoloris par la fatigue ou la pression de la chaussure, un bain, ainsi préparé, fait disparaître comme par enchantement, toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure. Par son action tonifiante et aseptique, l'eau chaude saltratée apporte en outre un soulagement immédiat à l'irritation, la démangeaison et autres effets désagréables de la transpiration.

Une immersion plus prolongée ramollit les durillons les plus épais, les cors et autres callosités douloureuses à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement, sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse.

Les Saltrates Rodell remettent et entretiennent les pieds en parfait état, de sorte que les chaussures neuves ou étroites vous sembleront aussi confortables que les plus usagées. Ce simple traitement peu coûteux vous rendra le bonheur de posséder des pieds sains et sans défauts, qui ne vous feront plus souffrir, **sinon le prix d'achat vous sera remboursé sur simple demande.** Des millions de paquets de Saltrates Rodell ont été vendus avec cette garantie formelle et la vente augmente continuellement, ce qui est bien la meilleure preuve de leur efficacité. Donc, si vous continuez à souffrir des pieds, c'est bien par votre seule négligence...

DANS TOUTES LES PHARMACIES — **SALTRATES RODELL** — SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

Monsieur Paul AVANTHEY et familles, à St-Maurice, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues, expriment à tous ceux qui ont pris part à leur douloureuse épreuve leurs sincères remerciements et leur profonde reconnaissance.

Le pénitencier cantonal à Sion

se charge de:

Tissage de draps, couvertures en laine du pays, toiles fines et grossières, triège pour bissacs - Fabrication de paniers en tous genres - Paniers pour poussettes - Hottes pour boulangers - Paniers à viande - Paniers-valises - Malles en osier - Paniers en papier - Corbeilles à linge - Paniers spéciaux pour cueillir les fruits - Paniers pour bonbonnes - Réparations de paniers - Cannage de chaises - Fauteuils et chaises en jonc pour jardins, très solides et à prix réduits.

Grande Baisse

Saucissons	Fr. 3.20	le kg.
Saucisses aux choux	,, 2.60	,,
Saucisses au foie	,, 2.70	,,
Saucisses mi-porc mi-bœuf	,, 2.40	,,

Charcuterie E. Bovey, Université 11 **Lausanne**

PIC-PIC

Torpédo, 4 places, bleu foncé, **A VENDRE** de suite à prix réduit. Pour renseignements, écrire sous Z 23593 L PUBLICITAS, LAUSANNE.

Occasion

Caves à louer

Meublées ou non

S'adresser à **Frédéric Varone, Sion**

A la même adresse, à vendre à de bonnes conditions: **Fûts** de **cave** ainsi qu'une **pompe** à transvaser.

Bandages pour autos et camions

Conditions très favorables

SALON DE L'AUTOMOBILE - SION

Pose dans la journée

Avis aux Patrons Boulangers

Les Patrons Boulangers du Bas-Valais désireux de prendre part au Congrès de l'Association Suisse des Boulangers, qui se tiendra à Lugano les 6 et 7 juin prochain, voudront bien se faire inscrire de suite auprès du Secrétariat de la Société des Patrons Boulangers du Bas-Valais à Ardon.

Autos, Motos et Camions

neufs et d'occasion

Toujours grand choix en magasin

Salon de l'Automobile, Sion

Maladies de la Femme

La Métrite

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux Idées noires, doit craindre la **Métrite.**

La femme atteinte de **Métrite** guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

Jouvence de l'Abbé Soury

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit la **Métrite** sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIENITINE des Dames:** la boite, 2 fr.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir: Tumeurs, Cancers, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, **Pertes blanches,** Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie; contre les accidents du **Retour d'Age,** Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER à Rouen (France) se trouve dans toutes les pharmacies. Prix: Le flacon liquide fr. **4.50.** La Boîte pilules fr. **3.50.** Dépôt général pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21 Quai des Bergues, à Genève.

BIEN EXIGER
La Véritable Jouvence de l'Abbé Soury
avec la signature Mag. Dumontier

On demande

une jeune fille

pour servir au café et aider au ménage. - Ecrire sous E. F. case postale 20, Martigny.

La **Fabrique de Carbure de Vernayaz, cherche**

3 ou 4 serruriers-mécaniciens

pour emploi temporaire.

UN LOT

Bottines

pour dames
Série 36 à 42

Vendu: Fr. 12.-

Article ferré, sans doublure, qualité garantie

Echange

Maison d'Expédition
Ulysse Campiche
Tunnel 4 **Lausanne**

Café-Restaurant

dans meilleure situation d'une localité industrielle du canton de Vaud est

à vendre

tout de suite. — Ecrire sous M 23562 L Publicitas, Lausanne.

CAMION-AUTOMOBILE

5 tonnes, à l'état de neuf. Marche parfaite garantie, à vendre de suite, cause de départ. Prix: **Fr. 8000.—** avec facilités de paiement. Ecrire sous K 23560 L Publicitas, Lausanne.

A vendre
la récolte de

Foin et Regain

d'une propriété de 40,000 m2 sise aux Heudrants, à proximité du village de Massongex. Pour visiter s'adresser à Saillen Maurice, Massongex.

Eau-de-vie

de fruits

pure, première qualité. Envoi depuis 5 litres à fr. 2.— le litre contre remboursement.

Jean Schwarz & Cie, Distillerie, Aarau, ci-dev. W. Ruegger & Cie

Jeune fille

est demandée pour travailler dans un bureau, à Martigny, pendant l'été. — S'adresser de suite au «Confédéré» qui renseignera.

Saison d'été

Hôtel de montagne **cherche**

une bonne fille de salle
une femme de chambre
une cuisinière-chef

Bons gages - S'adr. au *Confédéré* en ajoutant 40 ct. en timbres.

A vendre une bonne

Chèvre blanche

d'écurie. — S'adresser à Louis Magnin, Martigny-Ville.

La fabrique Grandmousin Frères et Bochatey cherche pour de suite

3 jeunes gens

de 16-17 ans. S'y présenter.

Camion, train poste

excellent état à 1 et 2 chevaux **à vendre,** cause départ. Prix très bas. - Ecrire sous L 23561 L à Publicitas, Lausanne.

Séjour d'été

Vallée d'Entremont

Institutrice prendrait des **ENFANTS EN PENSION** Bons soins. Sur demande donnerait leçons.
S'adresser au Confédéré en ajoutant 40 ct. en timbres.

Vins à l'emporter

garantis naturels

rouges et blancs, qualités et prix **sans concurrence sur la place.**

Au Prix de Fabrique
Ch. Darbellay
Avenue de la Gare Sion

2.40 Café torréfié

fr. le kg. **Mélange 1er choix**
Sacs de 5, 10, 15 kg. Vve Décaillet & ses fils, Salvan.

Raboteuse-Dég.

demandée d'occasion ainsi que **scie à ruban,** simple ou combinée. — Offres écrites sous B12316L Publicitas, Lausanne.

Agriculteurs, nettoyez vos vaches

avec la
Poudre pour vaches vêlées
de la

Pharmacie de l'Abbatiale

PAYERNE

Prix du paquet fr. 150 — Depuis 10 fr., expédition franco de port et d'emballage dans toute la Suisse

Poudre pour faire retenir les vaches

Prix du paquet fr. **1.30**

AVIS IMPORTANT

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nouveaux prix de la

Fabrique de meubles F. Widmann & Cie, Sion

Grand choix de **salles à manger, chambres à coucher salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.**

LA SUISSE

Société d'**Assurances** sur la **Vie** et contre les **Accidents.** Siège social: **Lausanne**

Fondée en 1858 — Vie, Accidents, Rentes

Fondée en 1858 — Responsabilité civile

Agence générale: **Albert Roulet, Sion**

Souliers militaires à fr. 15

1re qualité, cuir de bœuf, double semelle, fortement ferrés, garantis neufs. No 37-49 à **fr. 15.—** seulement, ainsi que souliers pour garçons, filles, dames et messieurs. Marchandise suisse soignée 1re qual. très bon marché.

Fr. Setz, maison d'expédition, **Tägerig 39** (Argovie)

Agence agricole

Riddes

offre: Engrais, Tourteaux, Renommée en paquets, Sulfate de cuivre en cristaux et moulus, Soufre jaune, Soude et chaux pour sulfatages. Raphia, Poudre cuprique, aux prix les plus bas. Se recommande **Ed. GAILLARD,** agent. Téléphone 18.

On demande
à Martigny

une fille

de 30 à 40 ans, connaissant un peu la cuisine pour petite pension
S'adresser au «Confédéré» en ajoutant 40 ct en timbres.

C'est merveilleux

de simplicité et de solidité la machine à écrire que je viens d'acheter à l'Imprimerie Commerciale Martigny. Elle est d'une grande marque et **coûte moins cher qu'avant la guerre.**

La Neuchâteloise

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

Des agents sérieux sont demandés

pour chaque localité. — Adresser les offres jusqu'au 31 mai à TH. LONG, Agent général, ST-MAURICE. Tél. 65.

Annuaire du Commerce Suisse

Chapalay & Mottier S. A., Genève

La Société Concessionnaire

PUBLICITAS à Genève

met en vente au
prix réduit
de

fr. 15.-

l'exemplaire, un certain nombre de volumes de l'

Annuaire du Commerce Suisse
Edition 1921

Expédition contre remboursement

Prière d'adresser les commandes à PUBLICITAS, SION

Vins étrangers

blancs et rouges

au plus bas prix. Envoi partout en fûts prêtés à partir de 50 litres

Daslarzes & Vernay
Sion

Cidre

1re qualité à fr. 0.40 le litre. Expédition partout dès 50 litres. Fûts prêtés.

Parc Avicole
Sion

Pianos

des meilleures marques suisses et étrangères. Instruments neufs et d'occasion. Vente, échange, location, accords.

H. Hallenbarter, Sion

A vendre ou à louer

10 vagonnets

de 750 litres, écartement de 60 cm en bon état, à fr. 140.— pièce.
Entreprise M. Dionisotti, St-Maurice.

Imprudent

est celui qui se laisse aller à l'imprévoyance. Demandez notre brochure sur l'hygiène intime et conseils discrets, en ajoutant 30 ct. en timbres-poste.
Case Dara, Rhône 6303, Genève.

Underwood

Machines à écrire de tous systèmes. Rubans, papier carbone

H. Hallenbarter, Sion

Café de l'Hôtel-de-Ville, Martigny

Dès samedi 20 mai à 14 h. au dimanche soir 4 juin

Grand match aux quilles

planche et pose

organisé par le **CHŒUR D'HOMMES DE MARTIGNY**
Magnifiques prix en espèces

Consommations de premier choix

Papiers peints

Couleurs, Huiles et **Vernis**
- VERRES à VITRES et GLACES -

JOSEPH GUALINO

Av. de la Gare 22 **Martigny** Téléph. 145
GYPSERIE - PEINTURE - VITRERIE

Café Industriel, Sion

Rue de Conthey. — Téléphone No 20

Tous vins du pays de Ier choix
Tranches - Fondues - Râclettes
Petites spécialités sur demande
Se recommande: **Victor Dénériaz.**

LE LYSOFORM est employé dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, etc. pratiquement reconnu par MM. les Docteurs comme le meilleur **antiseptique, microbicide** et **désinfectant.** Exigez les emballages originaux portant notre marque:

Demandez les flacons d'origine: 100 gr. fr. 1.-, 250 gr. à fr. 2.-.
Société Suisse d'antisepsie **LYSOFORM,** Lausanne.

Fernand GAILLARD
Sion Téléphone 146

Réparations d'Horlogerie et Bijouterie en tous genres
Travail prompt et soigné
Montres Zénith, Longines
Bijouterie, Argenterie, Lunetterie
Toujours grand choix en magasin

Faïences - Porcelaines - Verrerie

- ARTICLES DE MENAGE -

GRAND CHOIX de
services de table en tous genres. Articles pr cadeaux Argenterie - Coutellerie
Vases à fleurs cristal, blancs et décorés. **Cache-pots** en cuivre, faïence, de toutes grandeurs.

Croix et statues religieuse
Poterie ordinaire et à feu

Grand choix d'ARTICLE pour loteries et kermesses

Remise aux revendeurs

Julien ADDY, Martigny-Ville
Compte de chèques II c 73 - Avenue de la Gare - Téléphone 1

LAUSANNE

VALAISANS de passage à Lausanne, vous trouverez au

Café St-François

(rue St-François, en face des Magasins Francillon) **des crûs Valais, Fendant, Johannisberg, Dôle, etc. de tout premier choix.** — Salle pour sociétés — Téléphone **81.6**

Tenancier; **Théodore Exhenry**

„SMELDUR"

n'a baissé que du 10%

A trop baisser ne s'abaisse pas

Vend à prix fixe et non à tout prix

Ne liquide (cuir) pas ni ne liquide (cuir) ni

Banque Commerciale Valaisanne

Ch. Exhenry & Cie
Monthey

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

CHANGES billets de banque, monnaies, chè
Achat et vente aux cours de la Bourse
Toutes opérations de Banque

Paie les dépôts aux meilleures conditions du

Imprimerie Commerciale

Avenue de la Gare - **Martigny**

livre promptement

Travaux en tous genr

En-têtes de lettres
Factures,
Enveloppes
Quittances
Brochures
Actions
Obligations

Prix modérés *Travail soigné*
Téléphone 52